

Championnat Canadien Senior

Politique de sélection



Chaque équipe (femmes et hommes) sera composée de 4 joueuses/joueurs.

Éligibilité : Afin de pouvoir cumuler des points, un athlète doit être considéré comme "actif".

Est jugé "actif", un athlète qui :

- A joué le Championnat québécois de l'année en cours (ou est éligible à la règle d'équivalence mentionnée ci-bas) ;
- A joué 2 autres événements (autre le Championnat québécois) de niveau provincial (et plus) entre le 1^{er} janvier et la date limite d'inscription.

De plus, l'athlète doit être éligible pour participer au Championnat canadien selon les règles de Tennis de table Canada

Étape 1 (1 joueur) : Le gagnant de la catégorie simple 19 ans et moins au Championnat Junior du Québec est qualifié.

Étape 2 (3 joueurs¹) :

- **Points de résultats :**

Les points des résultats seront **la somme** des points obtenus au Championnat du Québec (60%) ainsi que la moyenne de la cote disponible 10 jours avant la date limite d'inscription du Championnat canadien et celle du mois précédent (40%). Les points de classement par la moyenne de cote (2 périodes) et les points de résultats sont additionnés. Les trois joueurs ayant le total le plus haut qui ne sont pas déjà qualifiés par l'étape 1 sont sélectionnés

Position	Sénior	
	Cote 40%	Résultat 60%
1	280	420
2	196	294
3	140	210
4	112	168
5	70	105
6	56	84
7	44,8	67,2
8	36,4	54,6
9	27,3	40,9
10	20,3	29,7
11	15,2	22,4
12	11,3	16,9

Règle d'équivalence

Si un joueur est à l'extérieur pour une compétition ou un camp d'entraînement au moment de la tenue du Championnat du Québec, il pourra recevoir les points équivalant à 2 positions inférieures à son classement au moment de la compétition si son absence est jugée valide. La demande doit être faite auprès de l'entraîneur-chef (Maxime Surprenant) et du gérant de la Haute performance (Martin Marcotte) au minimum 15 jours avant la date du tournoi.